

# au fil de l'actualité

→ DÉPARTEMENT p. 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 → MASSIF-CENTRAL p. 10 → FRANCE-EUROPE p. 13

## DÉPARTEMENT

**Coopérative** → Le 4 février à Polminhac, la section Lot-Cantal des Éleveurs du pays vert a présenté l'engraissement comme une solution pour palier la baisse du cours du maigre.

# Le revenu de l'éleveur pour souci, plus que le prix du kilo de brouillard

“Le système coopératif marche bien et doit durer”, affirme le président de la caisse départementale du Crédit agricole Centre France. Prenant son cas à témoin, André Janot livre depuis 30 ans à la coopérative. On lui a souvent de fois fait remarquer qu'elle ne payait pas aussi bien que des acheteurs indépendants. “Je m'inscris en faux, lance-t-il. Je ne suis toujours pas ruiné à ce jour, alors que dans le même temps, j'en ai vu passer des agriculteurs en difficulté dont la plupart n'étaient pas coopérateurs”...

Des propos encourageants pour le conseil d'administration et les adhérents qui assistaient à l'assemblée générale de section (Lot et Cantal) de la coopérative des Éleveurs du pays vert, jeudi 4 février à Polminhac. Jean-Pierre Chateau, président de l'union de coopératives Altitude n'hésitait pas à enfoncer le clou : “Les pigeons voyageurs ont du plomb dans l'aile”.



Jean-Pierre Chateau à la réunion de section, avant l'assemblée plénière du 18 mars prochain, à Arpajon-sur-Cère.

### L'orange et la pelure

Jean-Pierre Chateau prévient : “Beaucoup viennent prendre de la marchandise au jour le jour, sans se soucier de la durée de l'action. On presse l'orange et on jette la pelure, dénonce-t-il. Nous, ce qui nous intéresse, n'est pas le prix au kilo du brouillard ; c'est le revenu annuel de l'éleveur. Cela a toujours été la ligne de conduite de la coopérative, celle que des gens comme Jean Bonal ont mis en place : mettre la filière au service du monde paysan”. Une allusion aux 64 années de fidélité

de Jean Bonal de Yolet.

Et si la crise a fait quelques ravages dans les porte-feuilles, elle en aurait également fait dans les esprits. D'où l'inquiétude de Jean-Pierre Chateau et sa plaidoirie à garder un pouvoir de décision local, car Altitude - et notamment sa branche abattage et découpe Covial - font figure de “petits faiseurs”, face à des géants comme Bigard. À cet égard, le président a plaisir à annoncer que financière-

ment la barre de Covial se redresse.

“Il nous faut encore un peu de temps, mais des marchés arrivent”, promet-il.

### L'urgence de rester unis

Cet appel à la fidélité, à se resserrer les coudes pour peser, est également relayé par le président de la FDSEA, Patrick Escure. Il constate amer que “les gens ne suivent plus les réunions”, que les conseils d'administration ont “du

**Éleveurs du pays vert**  
3 416 adhérents ;  
75 928 bovins collectés ; 29 303 ovins ; 66 millions de chiffre d'affaires.

mal à les toucher, à les informer, à les mobiliser”... Et d'aller jusqu'à constater dans le domaine de l'élevage une “profession désunie”. Il redoute la force des céréaliers d'une part, des grandes entreprises d'autre part. Ces derniers s'organisent, ne parlant que d'une seule voix et risquent donc de se faire mieux entendre dans les débats qui s'ouvrent sur la Pac et un budget agricole qui pourrait être réduit d'un tiers.

RENAUD SAINT-ANDRÉ

**Brouillards** → La production d'animaux maigres reste majoritaire, bien que tributaire du marché italien.

## Une activité qui profite à l'export

À peine plus de 9 000 têtes d'animaux de réforme ont été livrées par la section Cantal et Lot (moins de 22 000 sur l'ensemble de la zone de la coopérative des Éleveurs du pays vert). C'est peu. Du moins au regard des brouillards dont 88 % partent à l'export : 33 100 brouillards, dont 17 000 du Cantal et du Lot. C'est, selon les Éleveurs du pays vert, trop de plus-value qui échappe à nos territoires. Les animaux finis ne pesant que 21 % des apports.

### Cours en berne

Pourtant, les cours du maigre n'ont pas été très encourageants sur ces douze derniers mois. Les salers purs - majoritaires - se sont échangés à 1,87 €/kg (- 3 %) à raison d'un

poids moyen de 353 kg. Pratiquement aussi nombreux, les mâles croisés salers-charolais ont atteint les 2,21 €/kg (- 1 %) pour un poids moyen de 378 kg ; les génisses croisées 1,99 €/kg (- 13 %) à 321 kg de moyenne. Les limousins s'en sortent un peu mieux avec 2,54 €/kg (+ 1 %) pour 360 kg ; les aubracs progressent aussi à 2,27 €/kg (+ 3 %) et 397 kg ; les croisés aubrac-charolais enregistrent une progression encore supérieure à 2,43 €/kg (+ 5 %).

À noter que les réformes laitières accusent une assez sévère baisse des cours avec - 15 % pour les holsteins à 2,05 €/kg et - 14 % pour les montbéliardes à 2,17 €/kg. Quant à l'engraissement d'animaux de boucherie,



Près de neuf brouillards sur dix partent en Italie.

la coopérative précise aux éleveurs que différents outils d'appui technique sont en place tout comme de contrats et de financement. Pour faire face à la demande du marché, l'accent devrait être mis sur la finition de vaches et de jeunes bovins ; la production de brouillards “sans OGM” et le développement du bio.

**Réflexions** → L'avenir des élevages allaitants passe par de nouvelles adaptations.

## Du sexage, mais pas d'OGM

Le brouillard sans OGM est en passe de devenir... la norme. C'est ce qu'a expliqué au cours de l'assemblée générale de section Martial Benoist-d'Etiveaud. Inutile donc de prétendre désormais à une plus-value.

Les primes du début auront servi à lancer la démarche qui concerne à présent près de 30 % des animaux maigres livrés à l'Italie (et même une génisse croisée sur deux). La demande est croissante, régulière et fiable. “La France est leader, ne laissons pas la place aux autres pays”, conseille la coopérative. Pour entrer dans la démarche, il suffit d'un aliment certifié par Qualivet et de s'engager sur un contrat préalable à la livraison. A priori, pas de surcoût...

Autre intervenant, autre sujet. Bernard Giraud a fait le point sur le sexage des animaux, en place depuis deux ou trois ans en France, mais sur lequel on a aujourd'hui un peu de recul grâce aux travaux conduits par des laboratoires étrangers. Le principe : assurer la naissance de vaches sur les meilleures vaches et mieux valoriser les produits des autres femelles par du croisement industriel. Les résultats sont bons : “Cela marche neuf fois sur dix”, constate le spécialiste.

Le surcoût à l'insémination est d'environ 60 euros, mais il y a besoin de deux fois moins d'inséminations artificielles pour assurer le renouvellement et la valorisation des veaux est forcément meilleure...